

Réf: Dossier 283624

Avis de constitution

SOCIETE « ADAMCREA »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 929, Ilot
66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADAMCREA »

Objet : La société a pour objet à en COTE D'IVOIRE :

- Transformation digitale et communication
- Marketing
- Création de sites internet et mobile
- Référencement SEO-SEA
- Design graphique, photographie, vidéographie
- Audit de sécurité web

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 929, Ilot
66

Dirigeant(s) M ADAMA SANOGO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01436 du 19/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09536/GTCA/RC/2024 du 19/02/2024

